



Comité de Ski du Massif des Vosges

16 Rue des Prés – 68700 CERNAY

03 89 43 25 50 – crmvs@skivosges.net

Commission Biathlon

Appel d'offre pour recrutement d'un(e) Educateur –éducatrice sportif (ve)/ Entraîneur- coordinateur Biathlon

A compter du 1^{er} mai 2023

A - Missions principales :

Faire progresser les athlètes du CSMV en biathlon, sélectionnés en équipes régionales, au pôle espoir/CIE, pour favoriser leur accès au plus haut niveau. Mettre en œuvre autour des athlètes un environnement favorable et nécessaire à la réalisation de cet objectif.

Programmer, planifier et encadrer les séances d'entraînement des biathlètes garçons-filles du groupe régional.

Coordonner avec le/la responsable du CIE Massif des Vosges, le suivi scolaire et sportif des athlètes listés PPF (Parcours de Performance Fédéral).

Accompagner les groupes dont il/elle a la charge sur les stages de préparation et les compétitions de niveau national.

Gérer et entretenir le matériel de l'activité.

Participer et animer les réunions de la Commission sportive.

Préparer les bilans, mettre en place les évaluations en lien avec le PPF et le suivi des athlètes.

B- Compétences spécifiques souhaitées :

Compétences techniques en biathlon - DE ski nordique.

Compétences en analyse technique, en programmation et méthodologie des périodes d'entraînement et de compétition, évaluation des acquis et suivi de l'évolution optimum des athlètes.

Aptitudes pour assurer les meilleures relations humaines avec les athlètes, leurs familles, ainsi qu'avec les responsables des clubs et des structures dirigeantes (comités départementaux et régional).

Maitrise de l'outil informatique.

Respecter les consignes et directives sportives initiées par la présidente du CSMV, du président de la commission biathlon.

Transmettre des rapports d'activités (prévisionnels et réalisés) tous les mois.

C- Missions occasionnelles :

Participer et représenter le CSMV/Commission biathlon sur les réunions techniques de la FFS spécifique biathlon.

Conseiller et accompagner les actions de développement mise en place par la commission biathlon

Mise en place d'actions et de promotion du biathlon.

Moyens à développer ou à acquérir (formation, savoir-faire, savoir-être... pour accomplir cette mission)

Un plan de formation pourra être proposé par l'association afin de permettre le développement des capacités et compétences exigées.

Conditions d'exercice

Emploi à durée indéterminée (CDI) temps plein (35 heures hebdomadaires annualisées), technicien groupe 3 de la convention collective nationale du sport.

Contact :

Madame la Présidente du CSMV, 16 rue des Prés, 68700 CERNAY,

crmvs@skivosges.net tél : 03 89 43 25 50